

Ay-hiy nanaskomon (je remercie le Créateur et la Terre mère), et je vous remercie de l'invitation à livrer mon témoignage au Comité permanent des affaires autochtone et du Nord. J'apprécie le fait de vivre au Canada, un pays où je peux me déplacer depuis une collectivité éloignée des Premières Nations pour venir m'adresser à des députés du Parlement dans la langue crie. Vous m'avez fait un cadeau, celui d'être entendue.

Après mon témoignage, plusieurs membres du Comité m'ont invitée à déposer un mémoire écrit. La présente lettre se veut mon mémoire.

Je lutte depuis des années pour obtenir de nos dirigeants des réponses sur les finances de la Nation crie d'Onion Lake.

J'ai lu les quelques documents fournis par la bande. J'ai également lu des documents plus détaillés qui m'ont été fournis de façon non officielle. Au lieu de me fournir des réponses, ma lecture m'amène à me poser plus de questions.

J'ai contacté des représentants d'Affaires autochtones et du Nord canadien, mais ils n'ont pas pu ou n'ont pas voulu me fournir des réponses.

J'ai assisté aux réunions de la bande et j'ai posé des questions directement à nos dirigeants, mais je n'ai pas obtenu plus de réponses.

J'ai fait une grève de la faim de 13 jours pour demander la transparence.

De concert avec la Fédération canadienne des contribuables, je travaille à déposer une poursuite pour obliger mon chef et le conseil à faire preuve de transparence publique.

Je comprends que mes observations diffèrent de la réalité présentée par nos dirigeants. Ceux-ci affirment qu'ils fournissent les documents nécessaires sur demande et qu'ils répondent aux questions lors des assemblées publiques. Mais comparons les choses à ce qui se fait à Ottawa. Après la réunion du Comité, j'ai assisté pour la toute première fois à la période des questions, que j'ai trouvé intéressante. Mais cela ne saurait suffire : il faut plus que cette seule source d'information transparente. Pour les collectivités des Premières Nations, il n'est pas non plus suffisant de tenir quelques réunions de bande par année. Nous avons besoin d'exigences claires pour la transparence des communications et de solides normes de reddition de comptes.

Les gens de la base – soit les membres des collectivités des Premières Nations – sont les mieux placés pour garder leur bande loin des troubles financiers. Ce rappel est important dans le contexte de votre étude sur les mécanismes de prévention et de gestion des manquements. Comparons de nouveau la situation avec la façon dont les choses se passent à Ottawa. Des gens comme le directeur parlementaire du budget et le vérificateur général font du bon travail, mais la transparence vient du fait que les députés dépendent directement des électeurs pour être élus. Le fait d'outiller les gens de la base est le meilleur moyen de renforcer la reddition de comptes.

Nous avons besoin d'outils comme la *Loi sur la transparence financière des Premières Nations*. Notre peuple mérite de savoir où va son argent et d'avoir accès à cette information par l'entremise de sites Web publics. Dans les faits, la *Loi* doit aller plus loin et nous permettre de présenter à nos dirigeants des demandes d'accès à l'information et de soumettre nos préoccupations à un vérificateur général des collectivités des Premières Nations. Ce sont des éléments que tous les autres Canadiens tiennent pour acquis et dont les collectivités des Premières Nations ont désespérément besoin.

L'un des membres du Comité m'a demandé si je pense que la responsabilité doit provenir de l'intérieur des collectivités des Premières Nations. Je le pense complètement. Il n'en demeure pas moins que le gouvernement fédéral a aussi un rôle important à jouer.

À la signature des traités, mes ancêtres savaient qu'il faudrait pratiquer l'agriculture pour se nourrir ainsi que la pêche et la chasse traditionnelles. Nous devons être autonomes, ne pas dépendre du gouvernement. C'est pour cette raison que mes ancêtres ont voulu que les traités comprennent des outils leur permettant de pratiquer l'agriculture. Il n'y a pas de dépendance dans le fait d'obtenir des outils auprès du gouvernement. Il s'agit plutôt d'un partenariat entre la Couronne et notre peuple pour cheminer vers l'autonomie.

Les gens de la base des collectivités des Premières Nations ont besoin des outils essentiels à la transparence, et le gouvernement fédéral doit les fournir par l'entremise de la *Loi sur la transparence financière des Premières Nations*. Si les gens de la base ont ces outils, nous renforcerons la reddition de comptes au sein des collectivités des Premières Nations. Le gouvernement a rendu prioritaire le renouvellement de la relation de nation à nation entre la Couronne et les Premières Nations; rappelons que les nations sont composées de personnes, et que les pouvoirs de nos dirigeants sont tributaires de ces personnes.

Je vous remercie une fois de plus de m'avoir permis de m'exprimer au Comité. Il s'agit d'un honneur dont je me souviendrai toujours.

Cordialement,

Maskowikamihk (mon nom cri, qui signifie Bear Law Lodge)
Charmaine Stick